



Livret de **formation**

2020-2021

Diplôme Universitaire de Technologie

(Bac +2, niveau 3)

Carrières Sociales

- *Gestion urbaine*

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

IUT
SENART
FONTAINEBLEAU

www.iutsf.u-pec.fr

Édito

Opérations de renouvellement urbain, agriculture urbaine, éco-quartiers, transformation du cadre de vie, mobilités, habitat intergénérationnel... Nos villes, nos banlieues se transforment et ces mutations rapides ont besoin de professionnel-le-s en capacité d'accompagner l'évolution des territoires en faisant participer les populations au développement local.

L'option Gestion urbaine du DUT Carrières sociales forme les étudiant-e-s à la coordination de projets et à la gestion urbaine de proximité autour de questions aussi diverses que l'accès au logement, l'aménagement des espaces publics, le développement culturel, la redynamisation économique...

Les professionnel-le-s que nous formons travaillent dans des collectivités territoriales, chez les opérateurs de logement social, les aménageurs, dans des associations. Ils-elles conçoivent leur intervention et leur accompagnement dans le cadre des dispositifs de concertation et de mobilisation des habitants. Ils-elles assurent le suivi administratif et technique des projets urbains. L'Ile de France avec ses 162 programmes de renouvellement urbain et la création du Grand Paris, et plus immédiatement le territoire de l'agglomération Grand Paris Sud, offrent des débouchés et des espaces d'innovation importants.

Ce livret donne les principaux repères pour chaque cours et rappelle les règles de fonctionnement du diplôme et du département. C'est par l'usage que vous en ferez que vous nous aiderez à l'améliorer.

Benjamin Denecheau
Chef de département

Sommaire

L'ÉQUIPE PERMANENTE	5
LES FORMATIONS À L'HEURE DE LA COVID-19	6
PRÉSENTATION DE LA FORMATION	6
VALIDATION DU DIPLÔME	8
CALENDRIER	9
CONTENU PÉDAGOGIQUE	10
LES INTERVENANT·E·S EN GESTION URBAINE	38
RÉGLEMENT INTÉRIEUR	42
LES RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES	46
OUTILS PÉDAGOGIQUES	47

L'équipe permanente

Benjamin DENECHÉAU

MCF en sociologie
Chef de département
Co-responsable de la LP IS
benjamin.denecheau@u-pec.fr

Joanne CHAPUIS

Gestionnaire de département
(GU1 et 2, LPIS)
joanne.chapuis@u-pec.fr
dut.cs@iutsf.org

Laetitia ROBERT

Gestionnaire pédagogique
(Anim1, Anim2, FA1 et 2)
laetitia.robert@u-pec.fr
dut.cs@iutsf.org

Géraldine GIMENEZ

Enseignante d'éducation socioculturelle
Directrice des études
geraldine.gimenez@u-pec.fr

Bruno REMY

Responsable de l'option GU
Enseignant en information &
communication
Chargé de l'apprentissage
remy@u-pec.fr

Samir FERGANI

Enseignant d'économie-gestion
Responsable des stages
samir.fergani@u-pec.fr

Dieynébou FOFANA-BALLESTER

MCF en Sciences de l'éducation
Coordinatrice du diagnostic FI
d.fofana@u-pec.fr

Irene POCETTI

MCF en sociologie
Co-responsable de la LP IS
Coordinatrice du diagnostic FA
irene.pochetti@u-pec.fr

Thomas SAUVADET

MCF en sociologie
thomas.sauvadet@u-pec.fr

Soizick JAFFRE

Enseignante en anglais
soizick.jaffre@u-pec.fr

Céline GIANFERMI

Co-responsable de l'option GU
Enseignante en géographie
celine.gianfermi@u-pec.fr

Cendrine MARRO

Professeure des universités
en Sciences de l'éducation

Franck PLASSE

Professionnel associé, chargé du
développement de l'apprentissage
franck.plasse@u-pec.fr

Nadia AZOUG

Professionnelle associée
nadiazoug@gmail.com

Laurence BRUNISSEN

Professionnelle associée
l.brunissen@free.fr

Gilles MARTINET

Attaché temporaire d'enseignement et
de recherche
Doctorant en géographie

Anna POMARO

Attachée temporaire d'enseignement et
de recherche
Doctorante en sociologie politique

Camila VAN DIEST

Attaché temporaire d'enseignement et
de recherche
Docteure en sociologie urbaine

Les formations à l'heure de la Covid-19

Au moment où nous imprimons ce livret, la situation sanitaire reste incertaine. Des mesures sanitaires sont prises et vont évoluer pendant l'année (positivement, nous l'espérons). La présentation de nos formations aborde ce que nous souhaitons mettre en œuvre en temps normal. Nous présentons ce qui constitue la formation, les enseignements, les dispositifs pédagogiques, son fonctionnement et son règlement tels que nous les avons pensés, développés, mais aussi adaptés avec les retours réguliers de nos étudiant·e·s. Nous aurons sans doute à nous adapter et à renoncer à certaines méthodes, à certains temps pédagogiques. Il pourra donc y avoir des modifications dans ce qui vous est présenté ici. Fermelement convaincu·e·s que l'enseignement, l'apprentissage, le partage, les échanges sont plus riches, plus efficaces, mais aussi plus agréables en face-à-face, nous essayerons du mieux possible de conserver ces espaces et ces formes d'enseignement. Et pour les adapter, nous aurons toujours à l'esprit de décider en fonction de ce qui permet de conserver le sens que nous donnons à nos formations. Nous le ferons toujours à regret et parce que cela nous permet de préserver davantage la santé de toutes et tous (étudiant·e·s, intervenant·e·s, gestionnaires, enseignant·e·s).

Présentation de la formation

4 grands axes structurent la formation en Gestion urbaine :

- La conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'aménagement et d'urbanisme
- L'analyse de territoire (diagnostic territorial ; cartographie)
- La connaissance des contextes, cadres et problématiques d'intervention (géographie urbaine ; science politique ; sociologie ; droit ; comparaison internationale ; écologie, développement durable)
- Les méthodes et techniques d'intervention (atelier d'aménagement ; communication ; animation, concertation et participation ; négociation)

A Sénart, l'équipe pédagogique met particulièrement l'accent sur l'espace public, son occupation et son aménagement comme son animation. Nous proposons aux étudiant·e·s des expérimentations permettant d'aller à la rencontre des habitants pour comprendre leurs attentes, leurs envies et favoriser leur appropriation de la ville, leur participation à sa transformation. A nos yeux, celle-ci ne peut pas être la seule affaire des experts techniques. L'étudiant·e en Aménagement et Urbanisme et/ou en Développement local cherche ainsi à valoriser et intégrer dans son approche du fait urbain l'expertise d'usage des habitants. Il/elle est un vecteur de la démocratie locale.

LES PUBLICS EN FORMATION

Le département accueille en DUT

- des étudiant·e·s en formation initiale à temps plein, 2 groupes de travaux dirigés en Animation sociale et socioculturelle par promotion, 1 groupe de 1^{ère} année en gestion urbaine
- des étudiant·e·s en formation alternée (contrat d'apprentissage et de professionnalisation), 1 groupe par promotion en animation socioculturelle et 1 groupe de 2^e année en gestion urbaine
- des adultes en reprises d'études, généralement sur un an, en deuxième année

Il porte par ailleurs une **Licence professionnelle Intervention sociale** en alternance et est engagé dans le **Master Cadre en éducation, parcours cadre de l'éducation populaire** avec l'INSPE de Bonneuil et la Fédération régionale des MJC en Ile de France.

LE POSITIONNEMENT PÉDAGOGIQUE DU DÉPARTEMENT

L'activité professionnelle dans les champs de l'animation et de la gestion urbaine se caractérise par une forte transversalité. La pédagogie mise en œuvre dans le département Carrières sociales de l'IUT Sénart-Fontainebleau vise donc à favoriser le lien des disciplines entre elles et entre le terrain et l'approche universitaire. Elle favorise l'appropriation des connaissances par leur mise en œuvre dans des situations d'expérimentation, des travaux collectifs, des enquêtes et démarches de terrain et par un questionnement continu sur le sens des savoirs, des techniques et des méthodes.

Analyse des pratiques, connaissance des champs professionnels, en lien avec les voyages d'études, projet personnel et professionnel, diagnostic de territoire, ateliers d'aménagement, projets tutorés et stages sont autant d'occasions pour l'étudiant·e de s'engager dans une démarche de production et de réflexion qui garantisse l'acquisition de compétences et la capacité à transférer ces compétences dans des contextes professionnels. Soucieux par ailleurs d'initier des espaces de débat public, le département organise des conférences et séminaires où se rencontrent différents acteurs et actrices du territoire : universitaires, élu·e·s, professionnel·le·s du champ social, étudiant·e·s, collectivités locales et territoriales. Les rencontres Territoires Acteurs/trices Sociétés sont l'expression concrète de l'engagement du département au sein de la sphère civile.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les diplômé·e·s du département Carrières sociales peuvent poursuivre leurs études en licence professionnelle ou, après une année de licence, en master.

QUELQUES PARTENAIRES...

- Agglomération Grand Paris Sud
- Maison de la banlieue et de l'architecture
- Fédération des MJC en Ile-de-France
- Fédération des centres sociaux de Seine et Marne
- Ligue de l'enseignement 94 et 77
- Théâtre de Sénart - Scène nationale.

...À L'ÉTRANGER

- Université du Québec à Montréal, (UQÀM), *Baccalauréat en Action culturelle*
- Université du Québec à Chicoutimi, *Baccalauréat en Travail social*
- Université Alberto Hurtado, Santiago, Chili, *département de Travail social*
- Université Fédérale de Rio de Janeiro, *département de Pédagogie*
- Université de Maynooth, Irlande
- Stages au Sénégal, au Maroc, au Québec (Montréal), à Barcelone, à Londres, au Chili, au Brésil, en Asie du Sud-Est dans des structures partenaires

Validation du diplôme

Le DUT est décomposé en 4 semestres. Le DUT Carrières Sociales est décerné aux étudiant-e-s qui ont validé directement ou par compensation les 4 semestres de la formation.

POUR VALIDER UN SEMESTRE, il faut avoir :

- une moyenne générale \geq à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement
- une moyenne \geq à 8/20 dans chacune des unités d'enseignement
- valider le semestre précédent s'il existe

LA COMPENSATION peut s'effectuer

- entre les enseignements d'une même unité d'enseignement (UE)
- entre les unités d'enseignement de deux semestres consécutifs

Les unités d'enseignement validées peuvent être capitalisées.

COEFFICIENT : les modules d'enseignement sont affectés de coefficients.

ECTS La validation d'une unité d'enseignement entraîne la délivrance des crédits de formation européens (ECTS) correspondants. Un semestre validé correspond à 30 ECTS. Le DUT correspond à 120 ECTS.

L'évaluation suit le régime du contrôle continu. Tous les travaux demandés aux étudiant-e-s (travaux dirigés, travaux personnels, exposés, devoirs sur table, etc.) sont susceptibles d'être évalués.

L'assiduité aux enseignements est en conséquence obligatoire. L'obtention du diplôme est conditionnée au respect de cette obligation selon les termes du règlement intérieur. Chaque étudiant-e bénéficie d'une tolérance de 4 demi-journées d'absence par semestre pour convenance personnelle.

Au-delà, le jury pénalisera l'absentéisme à hauteur de 1 point de moyenne générale par bloc de 5 demi-journées.

- 5 demi-journées pénalité de 1 point
- 10 demi-journées pénalité de 2 points
- 15 demi-journées pénalité de 3 points, etc.

En outre, chaque enseignant-e est maître-esse de son évaluation et peut appliquer des pénalités pour absentéisme dans le cadre de son cours.

Calendrier

ATELIERS D'AMÉNAGEMENT (2^{ème} année)
4-8 janvier 2021 et 12-16 avril 2021

VOYAGE D'ÉTUDE (2^{ème} année)
22-28 mai 2021

STAGES

Stage 1^{ère} année : *À partir d'avril 1 à 3 jours/semaine*

Stage 2^{ème} année : *Alternance à compter de janvier 2021*

FIN DES COURS

1^{ère} année : *18 juin 2021*

2^{ème} année : *08 septembre 2021*

JURYS

Jury S1 : *11 février 2021*

Jury S2 : *8 juillet 2021*

Jury S3 : *4 février 2021*

Jury S4 : *9 septembre 2021*

CONGÉS

Pour les étudiant-e-s de formation initiale

Week-end prolongé Toussaint : *29 octobre - 2 novembre 2020*

Congés de fin d'année : *19 décembre 2020 - 4 janvier 2021*

Congés d'hiver : *20 février - 1^{er} mars 2021 (GU1)*

Congés de printemps : *24 avril au 2 mai 2021 (GU1)*

Contenu pédagogique

Les deux années universitaires du DUT s'organisent autour de quatre semestres (S1, S2, S3, S4), chaque semestre comprenant plusieurs unités d'enseignement (UE). Ci-dessous vous trouverez le détail des enseignements selon les unités d'enseignements de chaque semestre.

SEMESTRE 1

S1	Nom du module
UE11	ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL
M 1101	Institutions territoriales, nationales, européennes
M 1102	Acteurs de la société civile et organisation
M 11G03	Écologie urbaine et environnement
UE12	INDIVIDUS et SOCIÉTÉS
M 1201	Diagnostic de territoires
M 1202	Publics et problématiques spécifiques
M 1204	Analyse de la société
M 12G05	L'enquête ethnographique
UE13	FONDEMENTS MÉTHODOLOGIQUES
M 1301	Expression et communication
M 1302	Langues et cultures étrangères
M 1303	Méthodologie de projet
UE14	DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE
M 1401	Projet Personnel et Professionnel
M 14G02	Urbanisme opérationnel
M 14G03	Méthodologie de la monographie

SEMESTRE 2

S2	Nom du module
UE21	INSTITUTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES
M 2101	Politiques territoriales et institutions
M 2102	Droit : principes généraux
M 2103	L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques
UE22	SOCIÉTÉS, POPULATION et TERRITOIRES
M 2201	Dynamiques des populations, méthodologie d'enquête
M 2202	Le groupe et ses enjeux
M 2203	Analyse de la société
M 22G04	Histoire urbaine
UE23	MÉTHODES, TECHNIQUES et LANGAGES
M 2301	Expression et communication
M 2302	Langues et cultures étrangères
M 2303	Méthodologie de projet
M 2304	Projet Personnel et Professionnel
M 23G05	Urbanisme opérationnel
	PRATIQUES PROFESSIONNELLES
M 2401	Projet Personnel et Professionnel
M 2402	Analyse des pratiques
M 2403	Projet tutoré
M 2404 / M 2405	Stage (min 2 semaines)

SEMESTRE 3

S3	Nom du module
UE31	INSTITUTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES
M 3101	Politiques publiques sectorielles
M 3102	Droit du travail
M 3103	Économie
UE32	SOCIÉTÉS, POPULATION et PUBLICS
M 3201	Politiques culturelles
M 32G02	Dynamique des populations
M 32G03	Problématiques économiques et sociales locales
UE33	TECHNIQUES et CONCEPTION DE PROJETS
M 3301	Expression et communication
M 3302	Langues et cultures étrangères
M 3303	Méthodologie et conduite de projet
M 3304	Gestion
M 33G05	Atelier d'aménagement
M 33G06	Méthodologie d'enquête et de diagnostic
	DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
M 3401	Projet Personnel et Professionnel
M 34G02	Analyse des pratiques professionnelles
M 3403	Projet tutoré

SEMESTRE 4

S4	Nom du module
UE41	INSTITUTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES
M 4101	Organisations politiques, administratives et acteurs
M 4102	Droit spécialisé
M 41G04	Gestion des collectivités locales
UE42	PUBLICS et PRATIQUES PROFESSIONNELLES
M 4201	Projet Personnel et Professionnel
M 42G02	Habitats et sociétés, approches spatiales du fait urbain
M 4203	Mémoire
M 42G04	Aménagement du territoire
M 42G05	Développement économique local
UE33	LANGAGES et COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
M 4301	Expression et communication
M 4302	Langues et cultures étrangères
M 4303	Techniques de négociation et de médiation
M 43G04	Atelier d'aménagement
M 43G05	Approfondissement gestion urbaine, atelier
UE44	APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL
M 4401	Projet tutoré
M 4402	Stage (min 8 semaines)

SEMESTRE 1

UE1 - ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

M 1101 - INSTITUTIONS TERRITORIALES, NATIONALES, EUROPÉENNES ENSEIGNANT - Franck PLASSE

CONTENU

Le cours sur les institutions s'articule en deux modules du S1 et S2. Il s'agit d'une approche introductive aux institutions aux échelles européenne, nationale et locales.

Dans un premier temps, il s'agira de comprendre les principes qui régissent la démocratie, le système républicain et la hiérarchie des normes. Puis, dans ce cadre, on étudiera les principales institutions de l'UE, de la Vème République et les collectivités territoriales, dans leur histoire, leur fonctionnement et leurs rôles, en réfléchissant aux débats qu'elles soulèvent et à leurs limites. On traitera des politiques territoriales, de leurs enjeux et des modalités d'intervention des différentes institutions dans l'impulsion et/ou la mise en œuvre de ces politiques. On s'interrogera sur l'articulation souvent complexe des acteurs institutionnels dans le contexte d'un État combinant déconcentration et décentralisation.

OBJECTIFS

- Identifier et caractériser les institutions politiques auxquelles les étudiant-e-s seront confronté-e-s dans leur future carrière professionnelle.
- Comprendre les logiques décisionnelles et le fonctionnement des territoires dans lesquels s'inscrivent les politiques sociales et socio-culturelles.
- Comprendre le cadre, les acteurs, les enjeux et les limites des politiques territoriales, en particulier sociales et socio-culturelles par le biais d'étude de cas et de mise en situation.

ÉVALUATION

Les modalités, dates ou période d'évaluation seront fondées notamment sur la participation active des étudiant-e-s, à leur capacité de développer leurs connaissances et leurs savoir-faire au regard de leur avenir professionnel et/ou universitaire. Écrites et orales, individuelles et en groupe, elles seront présentées en début d'année.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- J. Levy, dir., Atlas politique de la France : *Les révolutions silencieuses de la société française*, Autrement, 2017
- Formery Simon-Louis, *La Constitution commentée article par article, Les fondamentaux*, Hachette, janvier 2011.
- Cahiers français n° 332, *La Vème République, évolutions et débats*, La Documentation française, mai-juin 2006.
- Regards sur l'actualité n°360, *Réforme de l'Etat : le big bang ?*, La Documentation française, avril 2010.
- Cahiers français n°346, *La Réforme de l'Etat*, La Documentation française, septembre-octobre 2009.

M 1102 - ACTEURS ET ACTRICES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET ORGANISATION ENSEIGNANTE - Camila VAN DIEST

CONTENU

Ce cours vise à initier les étudiant-e-s à la notion de « société civile » par des séances théoriques, des débats collectifs et des travaux pratiques par groupes. Qui sont les acteurs et actrices de la société civile aujourd'hui ? Comment s'organisent-il-elle-s, quelles sont leurs motivations et expériences ? Comment les multiples modalités de participation politique et citoyenne interviennent-elles sur les territoires ? Quelles relations entretiennent les mondes associatifs et les pouvoirs publics ? Dans une perspective comparative, ces questions seront explorées à partir d'exemples nationaux et internationaux.

OBJECTIFS

Se familiariser avec les notions de « société civile », « participation » et « citoyenneté » ; être en mesure de prendre du recul par rapport aux usages courants de ces notions développant un raisonnement critique, appréhender l'hétérogénéité des formes d'engagement des acteur-trice-s de la société civile tout en identifiant leurs contextes.

ÉVALUATION

Devoir écrit individuel, dossier de groupe, contrôle continu

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- COTTIN-MARX Simon, *Sociologie du monde associatif*, La Découverte, 2019
- PIROTTE Gautier, *La notion de société civile*, La Découverte, 2018

M 11G03 - ÉCOLOGIE URBAINE ET ENVIRONNEMENT ENSEIGNANTE - Céline GIANFERMI

CONTENU

Après avoir défini, dans une séance introductive, les notions-clés indispensables à la réflexion, le module s'articulera autour de 3 thématiques :

- Villes et environnement.
- Villes, flux et mobilités.
- Villes, démocratie et citoyenneté

OBJECTIFS

Penser la ville comme un éco-socio-système dans une approche transdisciplinaire insistant sur les relations homme-milieu.
Penser la transition vers la ville durable pour répondre aux enjeux sociaux, économiques, sociétaux, culturels et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

ÉVALUATION

Travaux individuels et collectifs, oraux ou écrits visant à mettre en tension, les questions traitées en cours, par le biais de lectures, de rencontres et d'observations sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

Presse et revues scientifiques

- *Urbanisme / Traits urbains / Diagonal*
- *Les articles du journal le Monde dans la rubrique CITIES*
- Documentation Photographique n°8125, *L'urbanisation du monde*, La documentation française, septembre/octobre 2018
- *Les grands dossiers Sciences humaines n°40, Villes durables, sept-oct-nov 2015*

Ouvrages

- PAQUOT T., *Les 100 mots de la ville*, Que-sais-je ? PUF, 2014
- MELIN P. et CHOAY F. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, 1988, 2015 (7ème édition)
- PAQUOT T., *Terre urbaine*, La Découverte, 2016
- OFFNER JM, *Anachronismes urbains*, Les presses Sciences Po, 2020
- LEFEBVRE H., *Le droit à la ville*, Anthropos, Economica, 1967, 2009 (3ème édition)
- GRISOT S, *Manifeste pour un urbanisme circulaire*, Dixit.net, 2020
- RAZEMON O, *Comment la France a tué ses villes*, L'écopoche, 2017
- RONCAYOLO M., *La ville et ses territoires*, Folio essais, Gallimard, 1997 (réédition revue)
- NORRYNBERG P. *Ville, démocratie et citoyenneté : expérience du pouvoir partagé*, Editions Yves Michel, 2011
- DAMON J. (sous la direction de), *Villes à vivre : modes de vie urbains et défis environnementaux*, Odile Jacob, 2011
- CHOAY F., *L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*, Editions du seuil, 1965

UE2 - INDIVIDUS ET SOCIÉTÉS

M 1201 - DIAGNOSTICS DE TERRITOIRES

ENSEIGNANTE - Céline GIANFERMI & Gilles MARTINET

CONTENU

Le diagnostic n'est pas envisagé comme un préalable à l'action, mais peut être conçu comme le lieu même de l'émergence d'une politique ou d'une action collective, et donc comme participant à un processus de transformation sociale. Le diagnostic de territoire est un élément central de l'activité des personnes responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques urbaines. C'est donc très logiquement qu'il se retrouve au cœur de cette première année de formation en gestion urbaine.

Il permet d'articuler l'ensemble des enseignements, thématiques ou méthodologiques, tout au long de l'année.

Vous devrez réaliser, en vous appuyant sur des apports théoriques et des méthodologies spécifiques, un diagnostic en lien avec une problématique spécifique sur un territoire donné. Ce travail est organisé autour de plusieurs phases, tout au long de l'année, en lien avec les cours de méthodologie d'enquête, de monographie et d'initiation à la recherche.

OBJECTIFS

Être en mesure de lire, de comprendre, et d'exploiter un diagnostic, puis de produire un diagnostic territorial en adoptant la perspective de la gestion urbaine

ÉVALUATION

Soutenance orale et rendu d'un diagnostic territorial

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- BERNOUX J-F, *Mettre en œuvre le développement social territorial*, Dunod, 2002
- CAUQUIL G., *Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées*, Dunod, 2004
- DAVEZIES L., *La République et ses territoires*, Seuil, 2008,
- LARDON S., PIVETEAU V., LELLI L. (dir.), *Le diagnostic des territoires*. Géocarrefour, vol.80/2, 2005
- TISSOT S., *L'état et les quartiers*, Seuil, 2007
- VOLÉRY I., « Sociogenèse d'un mode de gouvernance territoriale. Le cas d'un contrat éducatif local », *Revue française de science politique* 2008/5, Volume 58, p. 743-771

M 1202 - PUBLICS ET PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES ENSEIGNANT - Éric MULOT

CONTENU

Les deux modules (M1202 et M2402) sont pensés comme un tout, en complémentarité.

Sur la base d'un terrain d'enquête spécifique (l'agglomération Grand Paris Sud) et à partir d'un thème « fil rouge », à déterminer en fonction de l'actualité de l'institution, les étudiants seront amenés à appréhender les grands enjeux de la participation citoyenne : adapter les méthodes de travail aux objectifs, aux publics cibles et aux thèmes abordés.

Seront traités, par l'intermédiaire des études de cas, des témoignages de professionnels et des mises en situation, les grands enjeux de la démocratie participative (délibération, représentativité, co-construction) et du développement territorial.

ÉVALUATION

L'évaluation prendra en compte 4 critères :

assiduité, engagement individuel, engagement collectif, et qualité des productions (ateliers collectifs et réalisation d'un bilan final court).

BIBLIOGRAPHIE

- BLONDIAUX Loïc (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Éditions du Seuil et La République des Idées, 112 p.
- CARDON Dominique (2010), *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Éditions du Seuil et La République des Idées, 104 p.
- CRÉPON Marc et STIEGLER Bernard (2007), *De la démocratie participative. Fondements et limites*, Paris, Éditions Mille et Une Nuit, 117 p.
- LEWIS Elisa et SLITINE Romain (2016), *Le coup d'État citoyen. Ces initiatives qui réinventent la démocratie*, Paris, Éditions La Découverte, 174 p.
- ROSENVALLON Pierre (1976), *L'âge de l'autogestion*, Paris, Éditions du Seuil, 188 p.

Sitographie

- Groupement d'intérêt scientifique Démocratie et participation : <https://www.participation-et-democratie.fr/>
- Premier numéro de la revue Participation sur Cairn : Démocratie et participation, un état des savoirs : <https://www.cairn.info/revue-participations-2011-1.htm>
- Note de l'observatoire des débats sur le Grand débat national

M 1204 - ANALYSE DE LA SOCIÉTÉ Cf. M2203
ENSEIGNANTE - Camila Van DIEST

CONTENU

Ce cours se déroule durant deux semestres et il a pour objectif de familiariser les étudiant·e·s avec la démarche et le raisonnement sociologiques. Dans la première partie du cours sont présentés les contextes socio-historiques de formation de la discipline ainsi que ses grands concepts, courants et méthodes. La seconde partie du cours propose une initiation à la sociologie urbaine, mettant en exergue le rapport entre espace social et espace urbain. S'appuyant sur la participation active des étudiant·e·s au travers de débats collectifs, la dynamique du cours comprend des séances théoriques et pratiques.

ÉVALUATION

Devoir sur table, fiches de lecture, exposés, débats collectifs.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- FIJALKOW, Yankel, *Sociologie des villes*, Paris, Editions la Découverte, 2017.
- RIUTORT, Philippe, *Premières leçons de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.
- SINGLY, François de, Christophe GIRAUD et Olivier MARTIN, *Apprendre la sociologie par l'exemple*. Paris, Armand Colin, 2016.

M 12G05 - L'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE
ENSEIGNANT - Gilles MARTINET

CONTENU

Malgré son intitulé, cet enseignement ne se limitera pas à l'enquête ethnographique et portera bel et bien sur les principaux outils d'enquête qualitatifs utilisés par les sciences de l'espace. Observation flottante, observation participante, entretien semi-directif, description ethnographique, réflexivité : tous ces outils des sciences sociales et bien d'autres seront présentés et mis en œuvre. En effet, l'enseignement articulera des éléments théoriques, leur mise en pratique avec des travaux de terrains et le traitement des données ainsi produites.

OBJECTIFS

S'initier à aux outils qualitatifs des sciences sociales afin de pouvoir analyser et comprendre les territoires d'intervention. Ces outils seront particulièrement utiles pour la réalisation du diagnostic territorial.

ÉVALUATION

Interrogations sur des éléments de cours, suivi des carnets de terrains et rendu final d'un rapport de recherche, réalisé en groupe.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Jean-Claude Kaufmann François de Singly (2006) *L'entretien compréhensif*, Paris: A. Colin.
- François Laplantine (2010) *La description ethnographique*, Paris: Armand Colin.
- Pierre Fournier et Anne-Marie Arborio (2010) *L'observation directe*, Paris: Armand Colin.

UE3 - FONDEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

M 1301 - EXPRESSION ET COMMUNICATION ENSEIGNANT - Bruno RÉMY

CONTENU

Après une première approche des fondamentaux de la communication, le cours permettra d'aborder des formes d'expression variées (atelier d'écriture, carte mentale, vidéo, etc.) autour d'approches sensibles des territoires de vie des étudiant-e-s.

OBJECTIFS

Favoriser l'expression personnelle, la prise de confiance dans le groupe. Valoriser la coopération et l'écoute. Explorer de nouvelles formes d'expression ; développer la créativité. Repérer les grands enjeux de la communication.

ÉVALUATION

Travaux personnels, engagement dans le module

M 1302 - LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ENSEIGNANTE - Soizick JAFFRE

CONTENU

Anglais, l'ouverture au monde. Ateliers de remise à niveau progressif personnalisé, avec d'un côté un travail des formes verbales pour construire des phrases et s'exprimer au présent, au passé et au futur, et de l'autre l'entraînement à l'expression orale en continu et en interactivité, à travers des activités ludiques en lien avec des compétences et besoins du quotidien.

ÉVALUATION

L'évaluation prend en compte les performances de chacun-e (tests avec système de niveaux et parcours) et les progrès réalisés (bilan personnel grammaire et compétences langagières)

M 1303 - MÉTHODOLOGIE DE PROJET ENSEIGNANTE - Nadia AZOUG

CONTENU

En partant de situations problèmes, le projet est un outil de transformation sociale. Les étudiants sont ainsi formés aux enjeux du projet et sont confrontés à une méthodologie alliant la pratique et la théorie. Qu'est-ce qu'un projet ? Pourquoi et dans quel but est-il mis en œuvre ? En quoi la participation des populations est-elle nécessaire ? Qu'est-ce qui est mis en tension par un projet ? Comment s'outiller méthodologiquement afin de concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet ?

OBJECTIFS

- Appréhender un environnement social, un territoire, des institutions, des publics, des champs professionnels.
- Être sensibilisé aux multiples projets de territoire.
- Repérer des “situations problèmes” à transformer pour tendre vers un mode d’intervention : le projet “une solution” à co-construire.
- Découvrir, utiliser, évaluer une méthodologie de projet basée sur “la pédagogie du projet”.
- Être sensibilisé à l’évaluation.
- Travailler en équipe et avec des partenaires.
- Se confronter à une commande institutionnelle par la mise en place “d’un projet tutoré”, un projet concret sur territoire.
- Réinvestir les différents apports théoriques lors d’ateliers d’écritures pratiques (S2).

ÉVALUATION

En partant des contenus du cours au moins 3 évaluations sont réalisées (Fiche synthétique – Chronogramme – Tableau de bord).

BIBLIOGRAPHIE

- Tony Noce / Patrick Paradowski, *Élaborer un projet – Guide Stratégique, de l’intention à l’action*, Chronique Sociale, Paris, 2004.
- Jean-Pierre Boutinet, *Anthropologie du projet*, PUF, coll. Quadrige, 2015.
- Tony Noyce, *Animer, financer et communiquer votre projet*, Chronique Sociale, Paris, 2004.

UE4 - DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE

M 1401 - PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL ENSEIGNANTE - Céline GIANFERMI

CONTENU

Au cours des 6 séances de l’année, l’étudiant.e. doit mener une réflexion sur son projet personnel, sa poursuite d’études et son futur positionnement professionnel.

Pour cela, l’étudiant.e sera amené.e à réfléchir sur sa formation et sur les articulations entre les enseignements universitaires et les compétences professionnelles, sur le champ professionnel de la Gestion urbaine, sur son identité et ses compétences en tant que futur.e professionnel.le par le biais de travaux individuels ou de groupe. Le diagnostic de territoire et le stage-projet seront des temps forts de la réflexion sur les choix et les évolutions de l’étudiant.e, tant sur le plan personnel que professionnel.

OBJECTIFS

- Savoir articuler les apports de la formation académique et les approches pratiques.
- Savoir identifier ses compétences.
- Savoir analyser ses expériences et en témoigner, avec prise de recul / esprit critique
- Savoir définir son positionnement professionnel
- Savoir construire un CV et valoriser son profil professionnel.

ÉVALUATION

Travaux individuels et collectifs, sur des supports variés visant la construction progressive d'un CV, d'un profil (réseaux sociaux professionnels) et d'outils/ arguments à remobiliser dans des lettres de motivation...

M 14G02 - URBANISME OPÉRATIONNEL

ENSEIGNANT - David MEYNARD

CONTENU

Rapide histoire des formes urbaines. Plans, cartes, aspects règlementaires (PLU, SCOT, PADD, PDU) confrontés à la pratique concrète de l'espace urbain. Développement possible sur la restauration de quartiers anciens par des dispositifs de type OPAH, PNRQAD (ou tout autre cas particulier : urbanisme sur dalle, secteurs pavillonnaires...).

OBJECTIFS

- Apprendre à lire la ville, à observer.
- Saisir la dimension construite de l'habitat. Être en capacité de prendre en considération les contraintes de la ville d'aujourd'hui pour penser la ville (durable) de demain.
- Comprendre comment les intentions de départ d'un projet de ville se retrouvent dans la réalisation.
- Comprendre comment le temps modifie les usages d'un lieu.

ÉVALUATION

Études de cas, observations.

M14G03 - MÉTHODOLOGIE DE LA MONOGRAPHIE

ENSEIGNANT - Gilles MARTINET

CONTENU

La monographie est une étude exhaustive portant sur un sujet précis et limité, en ce qui nous concerne un territoire. Il s'agit alors d'étudier ce territoire dans toutes ses dimensions, en croisant les données, les approches, les méthodologies. Pour que la monographie soit pertinente, elle doit produire une véritable analyse et ne pas se contenter d'une description minutieuse. Pour ce faire, il est nécessaire de problématiser l'étude, c'est-à-dire de construire une question de recherche à l'élucidation de laquelle on s'attache. Cet enseignement fonctionnera bien évidemment en complémentarité avec l'ensemble des éléments consacrés à la formation aux méthodes de la recherche en sciences sociales, et il servira tout particulièrement à outiller les étudiant-e-s pour la réalisation du diagnostic territorial.

Pour s'intégrer au mieux dans l'ensemble des enseignements, il s'agira ici de se concentrer tout particulièrement sur les questions de méthodologies de la recherche bibliographique, de l'élaboration des questions de recherche et sur les règles et pratiques de l'écriture académique.

OBJECTIFS

Développer une solide connaissance des pratiques de la lecture et de l'écriture académique. Acquérir les techniques de la monographie, depuis le choix et la délimitation jusqu'à la rédaction selon les canons académiques, en passant par la problématisation, la documentation, etc.

ÉVALUATION

Interrogations sur des éléments de cours, réalisation d'une bibliographie et d'une note de synthèse ou fiche de lecture.

SEMESTRE 2

UE1 - INSTITUTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES

M 2101 - POLITIQUES TERRITORIALES ET INSTITUTIONS Cf. M 1101

M 2101 - DROIT : PRINCIPES GÉNÉRAUX
ENSEIGNANTE - Laurence BRUNISSEN

CONTENU

Présentation générale du Droit et de l'environnement juridique (les différentes branches du Droit, l'organisation judiciaire et les différents intervenants du système judiciaire).

OBJECTIFS

Comprendre l'intérêt de la matière et mieux en appréhender les enjeux, au travers d'étude de textes, de cas pratiques, mais aussi de vidéos de procès et d'une visite au Tribunal de Grande Instance.

ÉVALUATION

Devoir sur table et travaux personnels.

M 2103 - L'ÉCONOMIE CONTEMPORAINE
ENSEIGNANT - Samir FERGANI

CONTENU

Convaincus de l'importance de sensibiliser les étudiant.e.s à l'économie sociale et solidaire (ESS), de par les valeurs qu'elle véhicule et par les possibilités d'épanouissement et de responsabilisation qu'elle représente, ce cours permettra de découvrir progressivement les caractéristiques et les enjeux de l'ESS.

OBJECTIFS

- Comprendre la place des organisations de l'ESS dans l'environnement politique, économique et social actuel ;
- Identifier les spécificités des organisations de l'ESS et positionner ces dernières relativement aux organisations marchandes classiques ;
- Mieux intégrer les enjeux et les valeurs de l'ESS dans les stratégies mises en œuvre ;
- Analyser les organisations de l'ESS afin de croiser les expériences et d'enrichir les pratiques de chacune.e.

- Contribuer à faire évoluer les pratiques actuelles et le dialogue entre le politique et l'animation au sein des organisations de l'ESS ;

ÉVALUATION

Écrites et orales, individuelles et en groupe, elles seront présentées en début d'année.

SITE RESSOURCES

- ESPER : <http://esper.fr/>
- Le Mois de l'ESS: <http://www.lemois-ess.fr/>
- AVISE: <http://www.avise.org>

RESSOURCES FILMS

- Le film «On the green road » : <http://onthegreenroad.com/>
- Les films sur des initiatives et réflexions sur une autre écologie et agriculture de type : « Solutions locales pour un désordre global»
- Une courte vidéo créer par Jeun'ESS « Tu connais l'ESS ? » est aussi une bonne approche pour une sensibilisation à l'ESS : <https://www.youtube.com/watch?v=yruzZQT7NqE>
- Pour une approche sur l'ESS voici un film court libre de droit qui explique bien le secteur : <http://www.made-in-ess.fr/spip.php?rubrique2>

UE2 - SOCIÉTÉS, POPULATIONS ET TERRITOIRES

M 2201 - DYNAMIQUES DES POPULATIONS, MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE Cf. M 2303

ENSEIGNANT - Gilles MARTINET

CONTENU

Cet enseignement nous permettra d'aller plus loin dans la connaissance et l'utilisation des outils de la recherche en sciences sociales. Articulé avec le diagnostic territorial, il encadrera la mise en œuvre de vos propres recherches. Nous nous attarderons tout particulièrement sur la problématisation, sur l'élaboration des hypothèses ainsi que sur la construction et la conduite d'une méthodologie de recherche adaptée.

OBJECTIFS

Approfondir sa connaissance de la recherche sur les réalités urbaines, en comprendre les finalités et les modalités. Élaborer et mener à bien son propre projet de recherche, notamment en élaborant une véritable méthodologie.

ÉVALUATION

Interrogations sur des éléments de cours. Rendu collectif : état de l'art, problématisation et ébauche de méthodologie.

BIBLIOGRAPHIE

- AGOSSELIN André (1994) « La notion de problématique en sciences sociales ».
In: *Communication. Information Médias Théories*, volume 15 n°2, automne. pp. 118-143

M 2202 - LE GROUPE ET SES ENJEUX **ENSEIGNANTE - Géraldine GIMENEZ**

CONTENU

Animer des dispositifs participatifs, travailler avec des habitants, coordonner des équipes, ces missions nécessitent de se situer comme un conducteur ou un animateur éclairé sur les tensions qui traversent le groupe, ses dynamiques et ses phénomènes inconscients (conformité, uniformité, appartenance, identification, influence...). En nous appuyant sur la lecture de textes scientifiques et des expériences en classe, nous nous interrogerons sur ce qui fait groupe, ce qui motive les individus à agir dans le groupe et les processus de décision collective qui en découlent.

OBJECTIFS

- Connaître les processus psychosociaux à l'œuvre au sein d'un groupe
- Connaître différents courants psycho-sociaux et leurs implications dans les groupes
- Établir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes, accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation
- Encourager les individus et les groupes à s'exprimer à toutes les étapes du projet ou de l'action
- Mobiliser des cadres théoriques pour analyser son expérience, nourrir et faire évoluer ses pratiques

ÉVALUATION

Participation en cours. Dossier écrit : analyse d'une situation de groupe (séquence de film ou situation professionnelle pertinente) relue à la lumière des éléments apportés en cours ou analyse d'un texte.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUVOIS JL., MUGNY G., OBERLÉ D., *Relations humaines, groupes et influence sociale*, Presses Universitaires de Grenoble, Psychologie sociale Tome 1, 1995.
- MAISONNEUVE J., *La dynamique des groupes*, PUF, Que sais-je, 2007.
- OBERLE D., *La dynamique des groupes*, Presses Universitaires de Grenoble, Psycho+, 2016.

M 2203 - ANALYSE DE LA SOCIÉTÉ Cf. M 1204

M 22G04 - HISTOIRE URBAINE **ENSEIGNANTE - Céline Gianfermi**

CONTENU

Après avoir défini, dans une séance introductive, les notions-clés indispensables à la réflexion, le module s'articulera autour des thématiques :

- les évolutions de la ville européenne depuis l'Antiquité
- Patrimonialisation et réappropriation contemporaine

OBJECTIFS

Appréhender les évolutions de la ville dans toutes ses composantes :

- Morphologiques et architecturales
- Fonctionnelles et organisationnelles
- Démographiques et sociologiques.

Contextualiser les évolutions de la ville en termes

- Idéologiques et politiques
- Économiques
- Démographiques
- Sociaux et sociétaux.

Avoir des repères en Histoire de l'urbanisme et de l'architecture.

S'approprier les notions et le vocabulaire de l'urbanisme et de l'architecture.

Savoir analyser un paysage, un plan dans une perspective historique et spatiale.

ÉVALUATION

Travaux individuels et collectifs, oraux ou écrits visant à mettre en tension, les questions traitées en cours, par le biais de lectures, de visites, d'observations sur le terrain. Réalisation d'un portfolio final.

BIBLIOGRAPHIE

- Bairoch, P. (1985), De Jericho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire, Paris, Gallimard
- Benevolo, L. (2000). Histoire de la ville. Ed. Parenthèses
- Benevolo, L. (1994). La ville dans l'histoire européenne. Paris, Seuil
- Blanquart, P. (2004). Une histoire de la ville. Pour repenser la société. Paris, La Découverte.
- Delfante, C. (1999). Grande histoire de la ville. De la Mésopotamie aux Etats-Unis . Paris, Armand Colin.
- Loupiac, C. (2005). La ville entre représentations et réalités, Paris, CNDP.
- Mumford, L. (1961, dernière édition 1989), La cité à travers l'histoire, Paris, Agone
- Paquot, T. (2009). L'espace public, Paris, collection Repères, La Découverte (pages 70 à 92)
- Phalip, L. (2018), Histoire de l'urbanisme, collection Thèmes et débats, Edition BREAL,
- Pinol, J.L. (sous la direction) (2003), Histoire de l'Europe urbaine, Paris, Collection Points, Seuil.
- Quilliet, B., Neveux, H., Chartier, R. (1998). Histoire de la France urbaine. Paris, Seuil.
- RAGON, M. Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne, Paris, Seuil, 1986

UE3 - MÉTHODES, TECHNIQUES ET LANGAGES

M2301 - EXPRESSION ET COMMUNICATION

ENSEIGNANT - Bruno RÉMY

CONTENU

Le cours du second semestre est articulé avec la conduite du projet d'intervention dans l'espace public. On y travaillera l'argumentation et l'élaboration de supports de communication à destination de publics variés (dossier de partenariat, communiqué de presse, affiche/flyer)

OBJECTIFS

Traiter l'information dans une perspective argumentative en intégrant les contraintes des différents dispositifs et supports. Produire des documents de communication dans le cadre de la conduite d'un projet.

ÉVALUATION

Dossier de partenariat ; supports de communication ; oral

M 1302 - LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES Cf. M 1302
ENSEIGNANTE - Soizick JAFFRE

M 2303 - INITIATION À LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES Cf. M 2201

M 2304 - MÉTHODOLOGIE DE PROJET Cf. M 1303

M 23G05 - CARTOGRAPHIE
ENSEIGNANT - Gilles MARTINET

CONTENU

La carte est l'un des outils les plus utilisés pour comprendre et transformer les territoires. Souvent présentées comme « neutres », les cartes ne le sont pas : ni objectives ni exhaustives elles interprètent le réel et peuvent donc être plus ou moins efficaces, voire inutiles ou dangereuses.

Cet enseignement permettra de différencier les différents types de cartes, de comprendre comment elles sont produites et utilisées par les différents acteurs, mais également de réaliser des cartes originales à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG).

OBJECTIFS

Développer les capacités d'observation, d'analyse et de compréhension d'un espace à travers l'usage des cartes. Apprendre les langages cartographiques et les étapes qui permettent de réaliser une carte. Savoir utiliser un SIG pour des travaux simples.

ÉVALUATION

Interrogations sur des éléments de cours. Devoir sur table : lecture et réalisation de cartes.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Matthieu Noucher (2013) « Introduction » L'Information géographique, (Vol. 77), pp. 6-9.
- Mark Monmonier, Christian Grataloup et Denis-Armand Canal (2019) Comment faire mentir les cartes. Autrement.
- Et un site : <http://cartonumerique.blogspot.com/>

UE4 - PRATIQUES PROFESSIONNELLES

M 2401 - PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL Cf. M 1401

M 2402 - ANALYSE DES PRATIQUES Cf. M 1202

M 2403, 2404, 2405 - PROJET TUTEURÉ & STAGE

En gestion urbaine, le projet de 1ère année se construit collectivement, par petits groupes, autour d'une proposition d'animation régulière de l'espace public sur les territoires, en collaboration avec les collectivités et structures impliquées. Le stage est l'espace de réalisation du projet élaboré en cours, supervisé par un-e tuteur-trice pédagogique.

SEMESTRE 3

UE1 - ORGANISATION ET POLITIQUES SECTORIELLES

M 3101 - POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

ENSEIGNANT - Christophe BAUDE

CONTENU

Depuis l'avènement de l'État-Providence, la mise en œuvre des politiques sectorielles, en particulier dans les champs sociaux, éducatifs et culturels, a considérablement évolué. Devant la montée croissante des initiatives et revendications des territoires et des publics, ces politiques ont été partagées, évaluées, croisées pour développer leur efficacité et leur adaptation au contexte local. Les organisations qui les portent se sont réinventées, ainsi que leurs cadres financiers et politiques. L'observation et l'analyse de deux politiques publiques récentes permettent d'appréhender les enjeux et les complexités de ces évolutions. Du développement social des quartiers de la fin des 70's aux contrats de ville d'aujourd'hui, les politiques de la ville restent un laboratoire où s'invente la rencontre entre une politique nationale de cohésion sociale multithématique, un territoire évolutif et des acteurs locaux (notamment les habitants). L'éducation artistique et culturelle est, elle, une toute nouvelle politique publique interministérielle. Elle interroge la réalisation d'une ambition nationale à travers une mise en œuvre territorialisée reposant sur une administration déconcentrée et de multiples acteurs locaux.

Visites sur site et rencontres professionnelles compléteront des apports théoriques et des études de cas.

ÉVALUATION

Devoir sur table à partir de documents fournis

BIBLIOGRAPHIE

Fournie en début de cours

M 3102 - DROIT DU TRAVAIL

ENSEIGNANTE - Laurence BRUNISSEN

CONTENU

Étudier les bases du Droit du travail notamment pour les professionnels du secteur et les droits des usagers au travers notamment des droits des personnes handicapées et de la lutte contre la discrimination.

Les différentes notions du Droit du Travail et des réglementations autour du Handicap seront étudiées notamment à partir d'échanges autour de situations et de cas pratiques résolus ensemble.

OBJECTIFS

Permettre aux futurs professionnels d'acquérir une meilleure compréhension des relations individuelles et collectives de travail notamment au vu des récentes modifications législatives en la matière.

Leur permettre également de connaître leurs droits selon leur statut et d'adapter leurs pratiques professionnelles aux différents publics concernés.

ÉVALUATION

Travaux personnels individuels et/ou collectifs et Devoir sur table

M 3103 - ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : EXPÉRIMENTATIONS **ENSEIGNANT - Samir FERGANI**

CONTENU

Au second semestre, nous mettrons en place différentes expérimentations par l'intermédiaire de partenaires locaux (association, coopérative).

OBJECTIFS

Découvrir la diversité du monde professionnel, économique, social et de la richesse des acteurs locaux de l'ESS.

Valoriser l'esprit d'initiative et de l'engagement des étudiant·e·s, par la création et la mise en œuvre d'un projet collectif visant à produire un bien ou un service d'utilité sociale.

Renforcer une dynamique de groupe : ouverture sur le territoire, exercice d'une participation responsable des étudiant·e·s.

ÉVALUATION

Les participants au cours seront évalués sur la base d'un travail en immersion avec l'un de nos partenaires réalisé en groupe de 4 à 6 personnes.

UE2 - SOCIÉTÉ, POPULATIONS ET PUBLICS

M 3201 - POLITIQUES CULTURELLES

ENSEIGNANT - Raphaël MARRE

CONTENU

Le cours portera sur la place des politiques culturelles dans le développement des territoires

Qu'est-ce que les politiques culturelles ? A quoi ça sert ? Quels sont les liens avec d'autres politiques publiques telles que l'éducation, la politique de la ville, le sport... ? Quel est l'histoire des politiques culturelles en France, qui porte ces politiques culturelles aujourd'hui ? Comment traduire une commande politique en actions ?

Pour répondre à ces questions nous observerons certains champs d'actions tels que l'art dans l'espace public, Les médiathèques et ludothèques, les musiques actuelles...

ÉVALUATION

Les participant·e·s au cours seront évalué·e·s sur la base d'un exposé réalisé en groupe de 4 à 6 personnes

BIBLIOGRAPHIE

- Jean Gabriel Carasso, *L'éducation artistique : un nouvel enjeu pour les collectivités territoriales. Autour du spectacle vivant et du théâtre en particulier*, Scérén/CRDP pays de la Loire, 2003, 104 p
- Jean-Claude Wallach, *La culture pour qui ?* Editions de l'Attribut (15/01/2006)
- Les arts de la rue, livre blanc II, Académie nationale des arts de la rue, Le Moniteur 1985
- Bazin Hugues, « Espaces populaires de création culturelle - enjeux d'une recherche action situationnelle », *Cahier de l'action* n°5 - INJEP 2006
- Donnat Olivier/ Tolila Pau, *Le(s) public(s) de la culture*, Presses de Sciences Po, 2003
- Saez Guy, *Institutions et vie culturelles*, La Documentation française, 2004
- L'extrait Fabrice/ Kahn Frédéric *Nouveaux territoires de l'art*, Sujet/Objet, 2005

M 32G02 - DYNAMIQUE DES POPULATIONS **ENSEIGNANTE - Cendrine MARRO**

CONTENU

En de multiples occasions, chacun et chacune d'entre nous fait l'expérience de l'usage de catégorisations de sexe, de classe, de « race », d'âge etc. dans le traitement des informations relatives aux personnes rencontrées. Après un repérage général des différentes significations et déclinaisons que peut revêtir la notion de discrimination, tant d'un point de vue juridique que psychosociologique et politique, notamment en lien avec celles de différenciation, de stéréotype et de préjugé, nous verrons ce qui fait la spécificité des discriminations en raison du sexe qui se posent à l'intersection de toutes les discriminations, ainsi que le mettent en relief les études genre. Ce cours sera ainsi l'occasion de questionner les assignations obligatoires de sexe dans leur interaction avec d'autres assignations sociales.

OBJECTIFS

- Situer les unes par rapports aux autres les notions de discrimination, différenciation, catégorisation, hiérarchisation, stéréotype et préjugé, d'une part, et de sexe et genre, d'autre part ;
- Mettre en relief les conséquences des différenciations catégorielles en termes de production/perpétuation d'inégalités.

ÉVALUATION

Présence, participation active au cours ; travail en groupe de 3 personnes impliquant un exposé-animation oral et un rendu écrit.

BIBLIOGRAPHIE

- Bereni, Laure, Chauvin, Sébastien, Jaunait, Alexandre et Revillard, Anne (2008). *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*. Bruxelles, De Boeck.
- Crenshaw Kimberlé (2005 [1994]). « Cartographie des marges : Intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». Les Cahiers du genre, 39, 51-82.
- Legal, Jean-Batiste et Delouvée, Sylvain (2008). *Stéréotypes, préjugés et discriminations*. Paris, Dunod
- Marro, Cendrine (2012). « Dépendance-indépendance à l'égard du genre ». *Recherche et formation*, 69,65-80

M 32G03 ET M 42G05 - PROBLÉMATIQUES ÉCONOMIQUES LOCALES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCALE **ENSEIGNANT - Yannick DIQUELOU**

CONTENU

Si l'État a toujours la responsabilité de la politique économique et sociale ainsi que de la défense de l'emploi à l'échelle nationale, il lui appartient d'ancrer davantage la politique économique dans les territoires. Les atouts d'une prise de décision décentralisée sont nombreux, à commencer par une meilleure connaissance des bassins de vie par les acteurs économiques locaux. Mais qui sont ces derniers ? quelles sont leurs compétences ? quels sont leurs moyens ? Quelles sont leurs stratégies de développement ? Et comment s'organisent-ils avec l'État et les corps intermédiaires ?

ÉVALUATION

Travaux pratiques, exposé oral, dossier écrit

BIBLIOGRAPHIE

Fournie en début de cours

UE3 - TECHNIQUES ET CONCEPTION DE PROJETS

M 3301 - EXPRESSION ET COMMUNICATION

ENSEIGNANT - Bruno RÉMY

CONTENU

Méthodologie de la note de synthèse

OBJECTIFS

Qualifier les sources d'information ; traiter l'information pour la restituer ; construire une problématique ; articuler les points de vue

ÉVALUATION

Écrit individuel

M 3302 - LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES Cf. M 1302

M 3303 - MÉTHODOLOGIE ET CONDUITE DE PROJET

CONTENU

Mise en œuvre des projets d'intervention

ÉVALUATION

Rapport et soutenance

M 3304 - GESTION Cf. M 41G04

ENSEIGNANTE - Nathalie MEIRA

CONTENU

Les modules 3304 et 41G04 devront permettre aux étudiant-e-s d'appréhender les notions relatives aux principes budgétaires, aux spécificités des collectivités territoriales, leurs compétences, leur rôle, leurs relations avec les partenaires locaux, qu'ils soient publics ou privés et leurs financeurs.

Il s'agira de maîtriser les principes budgétaires, les dotations qui permettent aux collectivités territoriales de fonctionner, les équilibres financiers et leurs interactions.

Il faudra bien évidemment permettre la bonne compréhension du vocabulaire financier afin de pouvoir dialoguer avec les interlocuteurs du domaine, situer son action dans l'environnement budgétaire pour faciliter et sécuriser son action.

Les modules devront permettre de bien appréhender les différentes étapes de l'approche financière

- Élaboration Budgétaire
- Recherche de financements
- Procédures d'achat public

La pédagogie qui sera proposée devra alterner les apports théoriques incontournables, le travail sur la base de documents réels, la mise en œuvre de cas pratiques et ainsi rendre les étudiants opérationnels sur les questions financières et budgétaires.

M 33G05 ET M 33G05 - ATELIER D'AMÉNAGEMENT

ENSEIGNANT·E·S - Équipe pédagogique, Clémentine DELAMOUR

CONTENU

Les ateliers prendront la forme de deux séminaires d'une semaine au S3 et S4, co-animés par des enseignants et des professionnels. Il s'agira de proposer un aménagement urbain en réponse à une commande passée par un partenaire du Département., en prenant en compte les dimensions réglementaires, sociales, environnementales... Après avoir analysé la commande et réalisé un diagnostic de territoire, le groupe devra développer un projet en préconisant des stratégies d'intervention, en fournissant des outils d'aide à la prise de décision, en favorisant la participation des habitants puis le restituer aux commanditaires, aux populations et partenaires.

OBJECTIFS

- Diagnostiquer les caractéristiques spatiales et les pratiques sur un site aménagé ou à aménager
- Rédiger un cahier des charges, un document de synthèse et produire des documents graphiques pour restituer les résultats de son travail au commanditaire, aux populations et acteurs concernés.
- Accompagner l'émergence de participation autour du projet.
- Travailler en équipe

ÉVALUATION

Travaux collectifs de recherche, d'élaboration et de restitution du diagnostic, du cahier des charges, du document de synthèse, de productions graphiques. Production d'écrits et prestations orales.

M 33G06 - MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE ET DE DIAGNOSTIC. CARTOGRAPHIE

Cf. M 23G05

ENSEIGNANT - Gilles MARTINET

UE4 - DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

M 3401 - PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL Cf. M 1401
ENSEIGNANT - Bruno RÉMY

CONTENU

Le travail amorcé en 1ère année se poursuivra en 2ème année en se centrant sur l'identification des compétences développées, le travail sur les CV, lettres de candidatures et situations d'entretien.

M 34G02C - ANALYSE DES PRATIQUES - MÉTHODES ET DÉMARCHES PARTICIPATIVES

ENSEIGNANT - Virginie BRETON

CONTENU

Nous étudierons les mécanismes de la participation citoyenne ainsi que la place qu'elle peut prendre dans le déploiement des politiques publiques. Quels sont les atouts d'une démarche participative ou de concertation ? Comment se construit-elle ? Ou sont ses limites ? Comment ficelle-t-on une relation de collaboration politique et un citoyen ?

Plongés dans le concret d'un projet de jardin public lancée en 2019 en Seine et Marne, nous pourrions vivre une expérience immersive de démocratie participative et en analyser les enjeux aussi bien sociologiques qu'opérationnels en procédant à des « pas de côté méthodologiques ». Nous partirons des fondamentaux de l'animation participative (posture de l'animateur-trice de la démarche, principes généraux), aborderons les degrés de la participation via l'échelle de Robert Hart, ainsi que le schéma du processus conscientisant. Nous manipulerons les outils nécessaires à la mise en pratique de la concertation, que ce soit en tant que public mais aussi animateur de la démarche.

CONTENU

Participation aux mises en situation ; création d'un mini-module ; écrit individuel.

M 3403 - PROJET TUTORÉ (100H)

SEMESTRE 4

UE1 - ACTEURS, DYNAMIQUES ET TERRITOIRES

M 4101 - ORGANISATIONS POLITIQUES, ADMINISTRATIVES, ET ACTEURS - VOYAGES D'ÉTUDE **ENSEIGNANTE - Céline GIANFERMI**

CONTENU

Après avoir revu le jeu d'échelles institutionnelles, on étudiera les spécificités de l'organisation des acteurs institutionnels et de la société civile en lien avec la ville choisie pour le voyage d'étude, le contexte juridique et le cadre des politiques publiques. Il s'agira de repérer le jeu d'acteurs dans les transformations urbaines en cours.

OBJECTIFS

- Identifier et caractériser les acteurs et leurs objectifs
- Identifier et caractériser les enjeux des projets urbains.

ÉVALUATION

Travaux collectifs de recherche en amont du voyage, d'observation pendant le voyage et de restitution pendant et après le voyage sur les acteurs impliqués dans les transformations de la ville choisie pour le voyage d'étude.

M 4102 - DROIT SPÉCIALISÉ

CONTENU

Appréhender les fondements du Droit de l'Urbanisme au travers de rappels essentiels de Droit administratif et de gestion des collectivités territoriales, du droit de l'habitat et de l'environnement.

OBJECTIFS

Il s'agira pour les futurs professionnels de la gestion urbaine de mieux connaître la réglementation et les différentes institutions partenaires intervenant en Droit de l'Urbanisme et d'en comprendre les enjeux en termes de respect des droits des usagers et de l'environnement.

ÉVALUATION

Travaux personnels individuels et/ou collectifs et Devoir sur Table

M 41G04 - GESTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES Cf. M 3304

UE2 - PUBLICS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

M 4201 - PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL Cf. M 3401
ENSEIGNANT - Bruno RÉMY

M 42G02 - HABITATS ET SOCIÉTÉS, APPROCHES SPATIALES DU FAIT URBAIN - VOYAGE D'ÉTUDE
ENSEIGNANTE - Céline GIANFERMI

CONTENU

Après avoir défini la notion d'Habiter, il s'agira de réfléchir sur les différentes dimensions de l'habitat : sociale, culturelle, anthropologique, politique... La ville choisie pour le voyage d'étude constituera l'étude de cas privilégiée pour étudier les phénomènes de fragmentation urbaine, pour réfléchir aux formes de l'habitat et à la soutenabilité des formes urbaines, pour s'interroger sur les liens entre les fonctionnalités des lieux et les mobilités dans la ville et sur le territoire comme fondement de dispositifs territorialisés d'action sociale urbaine.

OBJECTIFS

- Comprendre la multi-dimensionnalité de l'habitat.
- Mettre en relation les dynamiques urbaines avec les dynamiques sociales et culturelles.
- Identifier les fonctionnalités, les flux et les réseaux, les limites, frontières et marges dans la ville.
- Identifier et caractériser la dimension sociale et politique des projets urbains

ÉVALUATION

Travaux collectifs de recherche en amont du voyage, d'observation pendant le voyage et de restitution pendant et après le voyage sur des espaces ou des projets de la ville choisie pour le voyage d'étude.

M 4203 - MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE
ENSEIGNANT - Gilles MARTINET

CONTENU

Le mémoire est produit à l'occasion du stage de deuxième année. Il s'agit d'un travail de recherche qui s'ancre dans la réalité du terrain professionnel du stage. C'est le résultat d'un travail d'articulation entre des apprentissages universitaires (théoriques) et des apprentissages de terrain (lieu de stage) pour comprendre une problématique liée à la pratique de l'intervention sociale en position d'animateur ou d'animatrice professionnel·le.

OBJECTIFS

- Positionner le mémoire dans la formation,
- Repérer les étapes et les outils de l'élaboration du mémoire,
- Comprendre la notion de problématique,
- Poser les bases d'une recherche bibliographique sur la question mise au travail dans le mémoire
- Repérer les grands principes d'écriture d'un mémoire

ÉVALUATION

Le travail de conception et d'écriture du mémoire est guidé par un·e enseignant·e tuteur ou tutrice tout au long du stage. Le mémoire est évalué par l'enseignant·e tuteur ou tutrice. Il est soutenu devant un jury à la fin du stage.

M 42G04 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE **ENSEIGNANTE - Marion HAMEURY**

CONTENU

Les acteurs de l'aménagement du territoire (État, collectivités territoriales, intercommunalité, acteurs privés). Histoire de l'aménagement du territoire en France et les perspectives de développement du territoire français. Les outils juridiques de l'aménagement (droit de préemption, expropriation...). La politique des transports comme politique d'aménagement du territoire. Le transport en milieu urbain (plans de déplacement urbain, plans de déplacement entreprise...). La nouvelle donne du développement durable (évolution des pratiques, du contexte juridique et des outils).

OBJECTIFS

- Repérer les acteurs de l'aménagement et les enjeux de la gouvernance des territoires.
- Déterminer les enjeux liés à l'aménagement du territoire dans un contexte national, européen et mondial.
- Étudier des exemples d'aménagement de l'espace et les procédures de conduite de projet.
- Présenter quelques outils juridiques et opérationnels d'aménagement du territoire.
- Intégrer la politique du transport comme partie intégrante des aménagements urbains.
- Intégrer les enjeux du développement durable dans le champ de l'aménagement.

ÉVALUATION

Études de cas ; devoir sur table, oraux

M 42G05 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL Cf. M 32G03

UE3 - LANGAGES ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

M 4301 - EXPRESSION ET COMMUNICATION ENSEIGNANT - Bruno RÉMY

CONTENU

Ce module vise à fournir aux étudiant-e-s des repères conceptuels pour analyser les situations de communication interpersonnelle, en repérer les enjeux et la dynamique et construire des postures adaptées visant à favoriser l'échange. Il proposera une lecture systémique des communications et des techniques de communication compréhensive.

Ce module est articulé avec le M4303.

ÉVALUATION

Analyse d'entretien / de situation ; travail d'illustration sur un concept ; devoir sur table

M 4302 - LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES - VOYAGE D'ÉTUDE

M 4303 - TECHNIQUES DE NÉGOCIATION ET DE MÉDIATION ENSEIGNANT - Bruno RÉMY

CONTENU

Après avoir appréhendé, à travers des conduites de réunion, au semestre 2, le rôle des postures et positionnements des individus dans les groupes, acquis des techniques d'animation de réunion et de gestion des conflits, on conduira dans ce module un travail plus réflexif et mobilisant des approches théoriques de la communication interpersonnelle pour mieux saisir les enjeux multiples de situations d'entretiens et de communication interpersonnelle et s'y situer efficacement.

Ce module est articulé avec le M4301.

M 42G05 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL Cf. M 33G05

UE4 - APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL

M 4401 - PROJET Cf. M 3303/3403

M 4402 - STAGE

Le stage en Gestion urbaine s'effectue en alternance, à partir du mois de janvier au plus tard, à raison de 3 jours par semaine. Il vise à transférer en situation professionnelle les compétences développées dans la formation et à acquérir des habiletés professionnelles liées au champ de la gestion urbaine.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement d'une organisation et s'y intégrer
- Comprendre le contexte d'intervention (territoire, populations, institutions, structures)
- Analyser des besoins, les enjeux d'un projet, d'une commande
- Mobiliser le cas échéant des actrices et acteurs du territoire
- Assumer une mission utile à une collectivité ou une association
- Définir son positionnement professionnel

ÉVALUATION

Le suivi et l'encadrement du stage sont assurés par un maître ou une maîtresse de stage dans la structure employeur et un·e enseignant·e du département qui se déplace sur le lieu de stage chaque fois que possible. La période de professionnalisation est évaluée par le maître / la maîtresse de stage et par l'enseignant·e tuteur·trice.

Par ailleurs, au cours de son stage, l'étudiant·e doit conduire un travail de recherche (Mémoire) pour rédiger un mémoire. Ce travail s'appuie sur des enquêtes de terrain (entretiens, observations, voire questionnaires) visant à confronter le cadre théorique construit pour la recherche et le matériau de terrain collecté. Le travail de mémoire compte pour moitié dans la note de stage.

Les intervenant.e.s en Gestion urbaine

Nadia AZOUG – Titulaire d'un DESS « Ingénierie de programme de coopération », Nadia Azoug a développé une expérience dans les domaines de l'éducation informelle à l'international et auprès des CEMEA, notamment. Elle enseigne, comme professionnelle associée, la méthodologie de projet et la connaissance des champs professionnels dans le département Carrières sociales depuis 2009. Elle exerce un mandat d'élue locale dans une ville de Seine-Saint-Denis.

Christophe BAUDE est diplômé d'un Institut d'Études Politiques et titulaire d'un DESS en Développement social urbain. Son parcours professionnel l'a conduit à piloter des projets et des politiques publiques dans le champ du développement social et de l'innovation éducative. Après avoir œuvré dans le secteur associatif, il a rejoint les collectivités locales en qualité d'attaché territorial. Aujourd'hui, il est chef de projet au sein de la Direction de la culture et de l'action internationale du Département de l'Essonne.

Virginie BRETON – Après un master en Traductologie et 10 ans de pratiques d'animation, Virginie Breton prépare en alternance un DUT Carrières sociales à l'IUT Sénart-Fontainebleau qu'elle obtient en 2013. A l'issue de sa formation, elle dirige un centre social municipal pendant 4 ans où elle « apprivoise » le sens de l'expression « pouvoir d'agir des habitants ». Aujourd'hui elle est chargée de mission « démocratie participative » dans une collectivité de Seine-et-Marne.

Laurence BRUNISSEN – Ancienne Avocate au barreau de Paris, Laurence Brunissen est professionnelle associée au département Carrières sociales. Elle y enseigne le droit. Elle travaille par ailleurs comme formatrice en droit dans différentes écoles de travail social.

Clémentine DELAMOUR – Diplômée d'un master d'urbanisme spécialisé dans la démarche expérimentale, l'alternative urbaine et l'espace public à l'École d'Urbanisme de Paris depuis 2017, Clémentine Delamour est passionnée par l'implication citoyenne et les projets à l'échelle locale. Aujourd'hui en poste depuis deux et demi au sein de l'équipe du service étude de voirie de la ville de Vitry-sur-Seine, elle est en charge d'études et d'opération dans l'espace public Vitriot. Ses missions sont principalement axées sur la thématique de l'eau dans la ville, l'implication des habitants dans des petits projets d'espace public et le montage de projets transversaux.

Yannick DIQUELOU – Directeur Adjoint de la Maison de l'Emploi et de la Formation, Y. Diquelou est également Responsable de la mission locale de Sénart. Après l'obtention de son DUT TC, il a poursuivi ses études jusqu'à la Maîtrise de Sciences de Gestion. Responsable régional chez Lidl en début de carrière, il a décidé de prendre un tournant en participant au développement économique de son territoire, notamment en accompagnant les demandeurs d'emploi ainsi que les entreprises dans leurs problématiques RH.

Samir FERGANI enseigne dans le département Carrières sociales la méthodologie de projet, la gestion et l'économie. Il s'intéresse plus particulièrement au champ de l'économie sociale et solidaire. Il est responsable des stages et suit les partenariats professionnels (accueil de stagiaires) au Sénégal et au Maroc, notamment.

Céline GIANFERMI – Céline Gianfermi est professeure agrégée d'Histoire et Géographie. Elle a enseigné dans le secondaire pendant 24 ans, dont 18 ans au Lycée de Moissy-Cramayel, au sein duquel elle a porté l'ouverture d'une Section européenne HG-Espagnol puis d'une classe de Seconde innovante (pédagogie de projet, évaluation par compétences, pratiques démocratiques) et participé au comité de pilotage E3D et à l'Atelier Sciences-Po. En 2019, elle intègre le Département Carrières sociales avec l'envie de poursuivre et d'approfondir ses pratiques de pédagogie active et d'ouverture internationale au service de la compréhension des questions territoriales et socio-spatiales.

Géraldine GIMENEZ – Après plus de dix ans en responsabilité de services culturels en collectivités territoriales (lecture publique, spectacle vivant) où elle travaille notamment à la médiation avec les publics et coordonne des projets artistiques, Géraldine GIMENEZ devient professeure d'éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole. Elle y enseigne l'éducation artistique, la communication, la méthodologie de projet en développant des approches pédagogiques actives. Ses enseignements au sein du département Carrières sociales se centrent sur l'analyse des pratiques professionnelles, les pédagogies alternatives et l'accompagnement des étudiant·e·s à travers le projet personnel, le projet tuteuré ou la régulation des travaux de groupe. Elle assure la direction des études pour les groupes de formation initiale et alternants.

Marion HAMEURY – Titulaire d'un Master 2 de l'École d'Urbanisme de Paris, Marion Hameury est chargée de développement Seine et Marne chez Nexity Conseil. Elle travaille notamment en Maîtrise foncière, études de faisabilité technique et financière de projet d'aménagement et co-construction de projet avec les collectivités.

Soizick JAFFRÉ enseigne l'anglais et la communication et est titulaire d'un DEA/Master recherche en Langues, littératures et civilisations étrangères anglaises, option Amérique du Nord, et d'un Master professionnel en Sciences Cognitives appliquées, option éducation. Elle a enseigné à tous types de publics, a connu de multiples engagements associatifs et expériences à l'étranger. Parallèlement à sa vie professionnelle, elle se consacre à la bande dessinée sur des projets en France et à l'international. Contact via LinkedIn.»

Cendrine MARRO est professeure des Universités en sciences de l'éducation et de la formation. Elle est membre du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Éducatives et des pratiques Sociales (LIRTES), thématique PARSIE : Problèmes publics, Articulation des Rapports Sociaux et prévention des Inégalités en Éducation. Elle est par ailleurs chercheuse associée au Laboratoire d'études de genre et de sexualité (UMR LEGS 8238). Spécialisée en études de genre ses travaux de recherches portent sur la dépendance/ indépendance à l'égard du genre (DIG) en matière de constructions identitaire et de conduites ainsi que sur l'analyse et le développement de « Pédagogies des transmissions », notamment en termes de dispositifs pédagogiques favorisant la transmission de savoirs et de pratiques novatrices en matière d'éducation et de formation à l'égalité des sexes et des sexualités dans divers contextes (crèches, écoles, centre de formation pour adolescent-e-s et adultes, enseignement supérieur, milieu associatif, entreprise, etc.).

Raphaël MARRE est Directeur culture médiathèques ludothèque spectacle à la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart
Après quelques expériences dans le secteur associatif culturel, il travaille depuis 15 ans dans les collectivités territoriales (Région, département, communauté d'agglomération) dans les secteurs de la culture, de l'éducation et de la jeunesse.

Gilles MARTINET est doctorant au CREDA (Centre de Recherche et de Documentation des Amériques UMR 7227) et Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Université Paris-Est Créteil, rattaché au département carrières sociale de l'IUT de Sénart-Fontainebleau. Ses recherches portent actuellement sur les formes d'appropriation de l'espace dans des quartiers du péri-centre de la ville de Buenos Aires. Habités principalement par des classes moyennes hier comme aujourd'hui, la morphologie et la production de ces espaces ont été radicalement transformées, notamment du fait de reconfigurations importantes du marché immobilier argentin. S'il mobilise des outils méthodologiques et théoriques issus de différentes disciplines, de la géographie quantitative à l'anthropologie, son travail se situe toutefois essentiellement dans les courants de la géographie sociale et culturelle et de la radical geography.

Il est par ailleurs membre du collectif Université Ouverte.

Nathalie MEIRA est Directrice Générale des Services de la commune de Lieusaint depuis juillet 2003.

Elle a un parcours varié au sein de la fonction publique territoriale, sur des fonctions opérationnelles en qualité de Directrice de la Culture ou encore plus fonctionnelles en qualité de responsable de l'élaboration des budgets. Elle a occupé depuis 1996, des emplois de directions au sein de différentes communes. A Lieusaint, elle a accompagné la transformation importante de la commune au regard de son expansion démographique et les mutations profondes dans des domaines de l'urbanisme, du numérique ou encore de l'écologie.

Elle est co-auteur des infographies « Elus et DGS : les 100 premiers jours » aux éditions Weka

David MEYNARD – Urbaniste et géographe, David Meynard est titulaire d'un Master 2 de l'Institut Français d'Urbanisme. Depuis 2016, il est responsable de l'Agence Ile de France de Récipro-Cité, une entreprise de l'ESS qui travaille sur l'habitat intergénérationnel et la maîtrise d'usage auprès des collectivités, des aménageurs, promoteurs et bailleurs sociaux.

Éric MULOT est Responsable du service participation citoyenne à Grand Paris Sud.

Docteur en sciences économiques, Éric Mulot a été enseignant-chercheur à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Il a ensuite été consultant dans différents cabinets d'études, sur des missions d'études diagnostiques, analyses prospectives, formations et évaluations. Il a ensuite occupé différents postes au sein de collectivités territoriales, dans des domaines variés (emploi-formation, évaluation des politiques publiques, et aujourd'hui participation citoyenne).

Franck PLASSE est diplômé d'une école supérieure de commerce. Il a participé à la phase de préfiguration et de lancement des contrats de ville au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Il possède une double expérience de cadre en collectivité territoriale – communication, direction générale, cabinet – et de consultant auprès de dirigeants des secteurs public et privé. Il a co-fondé le cabinet de conseil en stratégie, Akoros Stratégies. Il est l'auteur de Débattre, argumenter, convaincre (Territorial Editions, 2015), Gamification - enjeux, méthodes et cas concrets de communication ludique, (Territorial Editions, 2012) et Storytelling - enjeux, méthodes et cas concrets de communication narrative (Territorial Editions, 2011) et a contribué au lancement du magazine Acteurs de la vie scolaire. Il est aujourd'hui conseiller spécial du président de l'agglomération Grand Paris Sud et chroniqueur-expert pour le site web France de la Harvard Business Review.

Bruno RÉMY – Professeur agrégé de lettres modernes, Bruno RÉMY enseigne la communication depuis 1995 à l'IUT Sénart-Fontainebleau. Après avoir enseigné dans un département de Gestion, il crée une Licence professionnelle Chargé-e de communication en 2005 pour le département de Communication politique et publique de l'UFR de Lettres, formation qu'il continue de co-animer à ce jour. En 2007, il crée le département Carrières sociales de l'IUT et le dirige entre 2007 et 2013, puis à nouveau entre 2016 et 2019. Engagé dans le développement de partenariats locaux et internationaux, il contribue au développement de l'apprentissage dans le département.

Camila VAN DIEST est Docteure en sociologie, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Université Paris-Est Créteil, rattachée au département Carrières sociales depuis septembre 2019. Elle est chercheuse associée au Centre de recherche sur les liens sociaux – CERLIS (UMR8070). Ses recherches portent sur les inscriptions spatiales des mémoires collectives, sur les processus de patrimonialisation, et sur les actions citoyennes qu'ils supposent. Plus particulièrement, elle s'intéresse aux usages sociaux des sites désaffectés ou stigmatisés, ainsi qu'aux conflits et transformations urbaines concomitantes.

Règlement intérieur

ARTICLE 1 : ASSIDUITÉ AUX SÉQUENCES D'ENSEIGNEMENT

Le DUT est un diplôme sanctionné par un contrôle continu des connaissances (arrêté ministériel du 03/08/2005) :

« l'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire » (article 16 de l'arrêté).

En conséquence :

Art. 1.1 : Les enseignant-e-s sont tenu-e-s de remplir une feuille de présence pour toutes les séquences TD ou TP. Un appel de présence aux séquences de cours en amphithéâtre pourra être effectué à tout moment, oralement.

Art. 1.2 : Un trop grand nombre d'absences non justifiées expose l'étudiant-e aux mesures et sanctions décrites à l'article 1.7.

Art. 1.3 : Les seules absences considérées comme justifiées sont les suivantes :

- maladie avec certificat médical (adressé au secrétariat dans les 48 heures après le début de la maladie)
- convocation nominative et datée, à caractère obligatoire, d'une administration (par exemple : journée citoyenne, tribunal, concours, permis de conduire)
- retard dans les transports en commun (avec justificatif fourni)
- fêtes religieuses selon les dates publiées au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale.

Chaque absence devra impérativement être justifiée au plus tard le jour du retour de l'étudiant-e, faute de quoi elle se transformera en absence non autorisée. Toute situation particulière devra être exposée au Chef de Département.

Art. 1.4 : une absence à une séquence d'enseignement est comptée comme une absence à la totalité de la demi-journée concernée.

Art. 1.5 : En cas d'absence à un cours, TD ou TP,

- il est indispensable de fournir un justificatif d'absence auprès du secrétariat lorsque cette absence peut être justifiée (voir art.1.3) ;
- il est de bon ton de présenter des excuses, par écrit ou par oral, auprès de l'enseignant.e concerné.e, lors du cours, TD ou TP suivant ;
- il est inutile de fournir au secrétariat un mot d'excuse.
- les justificatifs d'absence acceptés sont des documents originaux. Aucune copie, physique ou numérique, ne sera acceptée.

Art. 1.6 : Il ne sera pas octroyé d'autorisation d'absence pour les étudiant-e-s acceptant des emplois durant leur temps de formation (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h).

Art. 1.7 : À partir de 5 demi-journées d'absence non justifiées, un point sera retiré de la moyenne générale par groupe de 5 demi-journées d'absence (1 point pour 5 demi-journées; 2 points pour 10 demi-journées, etc.).

Art. 1.8 : Aucun.e étudiant.e ne pourra être accepté.e en cours après son heure de début ni ne pourra quitter un cours de manière anticipée.

ARTICLE 2 : MODALITÉS DE VALIDATION D'OBTENTION DU DUT

Art. 2.1 : La validation d'un semestre et le passage dans le semestre suivant, s'effectuent conformément à l'arrêté ministériel du 03/08/2005 (articles 18 à 22). La validation d'un semestre et le passage au semestre suivant sont de droit lorsque la moyenne générale est supérieure ou égale à 10 sur 20, avec une moyenne supérieure ou égale à 8 sur 20 pour chacune des trois unités d'enseignement et lorsque l'étudiant.e a satisfait aux conditions d'assiduité (article 1 de l'arrêté ministériel du 03/08/2005). Les autres cas sont définis par l'arrêté.

Art. 2.2 : La moyenne générale se détermine à partir des coefficients précisés au programme pédagogique national.

Art. 2.3 : Pour chaque module, chaque étudiant.e doit recevoir au minimum une note par semestre.

ARTICLE 3 : ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Art. 3.1 : La scolarité en DUT est organisée dans le cadre du contrôle continu et ne comporte pas d'examen final.

Le contrôle continu des connaissances prend en compte :

- Les contrôles individuels écrits et oraux
- Les mémoires correspondant à des projets
- Les travaux en groupe

Art. 3.2 : Tout étudiant.e se rendant coupable de fraude avérée, incluant le plagiat, fera l'objet d'un rapport disciplinaire adressé à la Présidence de l'Université Paris 12 pour suites.

ARTICLE 4 : ABSENTÉISME AUX DEVOIRS SURVEILLÉS

Art. 4.1 : En cas d'absence justifiée, il appartiendra à l'enseignant.e concerné.e et au ou à la chef.fe de département d'autoriser (ou non) l'organisation d'un devoir, d'un travail, ou d'un oral de remplacement sur demande de l'étudiant.e, conformément au règlement intérieur de l'IUT et à la charte des examens de l'IUT.

Art. 4.2 : Toute absence non justifiée à un devoir surveillé, ou tout retard dans la remise de travaux effectués à l'extérieur de l'IUT, pourra être sanctionné par la note zéro. « Les modalités de contrôle continu et régulier des connaissances et des aptitudes sont fixées sur proposition du conseil de l'IUT après avis du chef de département concerné » (article 18 de l'arrêté).

ARTICLE 5 : JURYS

Art. 5.1 : Composition et rôle des jurys

Les jurys d'admission de passage dans chaque semestre et de délivrance du diplôme universitaire de technologie sont constitués conformément à l'arrêté du 3 août 2005 et désignés chaque année par le président de l'université sur proposition du directeur de l'IUT.

Ces jurys sont présidés par le directeur de l'IUT et comprennent les chefs de département, des enseignant-e-s-chercheur-e-s, des enseignant-e-s, des chargé-e-s d'enseignement et des personnalités extérieures exerçant des fonctions en relation étroite avec la spécialité concernée, choisis dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du Code de l'éducation.

Art. 5.2 : Délibération des jurys

Les jurys se réunissent et délibèrent à partir des résultats obtenus par les candidates.

La délibération des jurys a lieu en séance non publique et en la seule présence de ses membres (la présence de personnel administratif est néanmoins admise en tant que secrétaire de séance).

Les jurys sont souverains et sont tenus au secret des délibérations.

Les décisions des jurys sont définitives et sans appel, à l'exclusion d'erreur matérielle. Toute erreur matérielle doit être signalée au président du jury concerné, qui réunit alors à nouveau ce jury pour procéder à la correction.

Lorsque les jurys ont délibéré sur les résultats, ils ont, en principe, épuisé leur compétence et ne peuvent légalement procéder à un second examen des mérites du candidat.

ARTICLE 6 : CLAUSES DIVERSES DE « BIEN ÊTRE ENSEMBLE »

Art. 6.1 : Règles générales

Le comportement des usager-e-s doit être en conformité avec les règles et les valeurs en vigueur dans la communauté universitaire.

Dans ce cadre :

- Chacun-e doit respecter les personnes et les biens
- Chacun-e doit préserver la propreté des locaux et des abords de l'IUT
- Il est interdit d'introduire ou de consommer dans les bâtiments toute substance nuisible à la santé et à l'ordre public
- Les téléphones portables doivent être éteints et rangés pendant les cours, TD ou TP, et pendant les épreuves surveillées
- Le plus grand soin doit être apporté à l'utilisation du matériel technique et informatique, en particulier dans les plages horaires de libre accès.

Art. 6.2 : Conduite et stationnement

Tout usager·ère s'engage à respecter le code de la route, les consignes de sécurité et de limitation de vitesse dans l'enceinte de l'IUT.

Les véhicules doivent stationner aux emplacements prévus à cet effet.

Les limitations de stationnement, qu'elles soient temporaires (travaux, organisation de colloque...) ou permanentes (places réservées aux personnes handicapées), doivent également être respectées.

Les voies d'accès aux différents bâtiments doivent rester libres pour des raisons de sécurité.

Le droit de stationnement est accordé à titre non personnel et uniquement pour une utilisation quotidienne.

Art. 6.3 : Tabagisme

Conformément à la réglementation en vigueur, il est interdit de fumer dans les locaux et dans les circulations de l'IUT. Les personnes qui souhaitent fumer doivent se rendre à l'extérieur des bâtiments et utiliser les cendriers mis à leur disposition.

Art. 6.4 : Utilisation des ressources du département

Le secrétariat pédagogique du département est ouvert aux étudiants entre 8h30 et 10h30 le matin et 13h30 et 15h30 l'après-midi. En dehors de ces horaires, les étudiant·e·s ne peuvent s'adresser au secrétariat sauf en cas d'urgence réelle.

Aucune photocopie, aucune impression, ni reliure ne peut être faite au secrétariat pédagogique ni par lui.

Les responsables pédagogiques et administratives

LE ou LA CHEF-FE DE DÉPARTEMENT représente le département auprès des organismes extérieurs, au sein de l'IUT et de l'Université. Il ou elle met en œuvre les orientations stratégiques définies par le conseil de département. Il ou elle négocie et gère le budget. Il ou elle préside le conseil de département et les commissions de jurys. Il ou elle anime l'équipe pédagogique et administrative. Il ou elle est l'interlocuteur des étudiant·e·s pour tous les projets liés à l'animation du département. Il ou elle est élu·e par le conseil de département.

LE SECRETARIAT PÉDAGOGIQUE assure les fonctions de secrétariat du département. Il collecte et diffuse toute information relative à l'organisation des études (plannings, absences, moyennes de modules, etc.). Il est l'interlocuteur des étudiant·e·s pour toute question relative à leur scolarité. Le secrétariat n'assure **aucune reprographie ni aucune impression**.

LE DIRECTEUR ou LA DIRECTRICE DES ÉTUDES de la formation initiale conçoit, en coordination avec l'équipe pédagogique, et gère les plannings des enseignements. Il ou elle est la seule personne habilitée à modifier l'emploi du temps en accord avec les enseignant·e·s concerné·e·s. Il ou elle prépare avec le chef de département et le secrétariat pédagogique les commissions de jury. Il ou elle reçoit les étudiant·e·s sur rendez-vous pour toute question relative aux études.

LE ou LA RESPONSABLE DES STAGES coordonne le dispositif des stages. Il ou elle valide les conventions de stage. Il ou elle organise les soutenances. Il ou elle produit, en coordination avec l'équipe pédagogique, les documents de cadrage liés aux stages.

LE ou LA RESPONSABLE DES PROJETS TUTORÉS coordonne le dispositif des projets tutorés. Il ou elle valide les conventions de projet. Il ou elle organise les soutenances. Il ou elle produit, en coordination avec l'équipe pédagogique, les documents de cadrage liés aux projets tutorés.

Outils pédagogiques

ADE

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

EPREL

<http://eprel.u-pec.fr/>

Identifiant : votre numéro d'étudiant

Mot de passe : date de naissance (jjmmaaaa)

BIBLIOTHÈQUE

Adresse internet :

<http://athena.u-pec.fr/>

Service de documentation de l'IUT :

<http://bibliotheque.u-pec.fr/vos-bibliotheques/senart-iut-espe/>

Des salles de travail sont réservables pour le travail en petits groupes. Les bibliothécaires vous accompagnent sur demande dans vos recherches documentaires.

Responsable

MITSCHKA Caroline : 01 64 13 43 56

Contacts

Accueil - Prêt : 01 64 13 15 82

Bureau : 01 64 13 15 81

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

Département Carrières Sociales
IUT Sénart-Fontainebleau

Campus Universitaire de Sénart
36/37 rue Georges Charpak
77 567 Lieusaint Cedex

Tél : 01 64 13 43 52
dut.cs@iutsf.org
<http://dcs-iutsf.org>



www.iutsf.u-pec.fr